

• A • S • P •

Assoziation Schweizer
Psychotherapeutinnen
und Psychotherapeuten

Association
Suisse des
Psychothérapeutes

Associazione Svizzera
delle Psicoterapeute
e degli Psicoterapeuti

Associazium
Svizra dals
Psicoterapeuts

Rapport annuel 2020



Sommaire

Page

| | |
|---|----|
| En cette année de pandémie..... | 3 |
| Voici les points forts de l'année 2020..... | 4 |
| Les questions que les membres nous adressent..... | 5 |
| Tour d'horizon de l'ASP..... | 6 |
| Rapport de la présidente..... | 7 |
| Enquêtes auprès de nos membres..... | 9 |
| Comparaison du nombre de membres..... | 10 |
| Rapport du comité..... | 11 |
| Informations du secrétariat..... | 13 |
| Multitâche par excellence..... | 15 |
| Multitasking par excellence..... | 15 |
| Conférence de la Charte..... | 17 |
| Commission scientifique..... | 18 |
| Commission de l'assurance de la qualité..... | 18 |
| Suisse Italienne..... | 19 |
| Suisse Romande..... | 20 |
| Commission d'éthique..... | 21 |
| Rapport financier 2020..... | 22 |
| Bilan 2020..... | 23 |
| Compte de résultat 2020..... | 24 |
| Rapport du réviseur..... | 26 |
| Un regard porté sur l'avenir..... | 27 |

Couverture

Istock-photo ID: Lockdown

Éditrice

Association Suisse des Psychothérapeutes ASP
 Riedtlistrasse 8
 CH-8006 Zürich
 Telephone +41 (0) 43 268 93 00
 asp@psychotherapie.ch
 www.psychotherapie.ch

Impressum

Auteurs

Gabriela Rüttimann, Marianne Roth, Peter Schulthess,
 Veronica Defièvre, Nicola Gianinazzi, Sandra Feroletto,
 Marie Anne Nauer, Heinz Meier, Mario Schlegel, Ursula Enggist

Photos

iStock photos, Walter Aeschmann, Marianne Roth

Conception et élaboration

Marianne Roth

Traductions

Alessandro Arrigoni, Claudia Menolfi

Le rapport annuel est publié exclusivement sous forme
 électronique, voir www.psychotherapie.ch.

En cette année de pandémie



L'année 2020, marquée par le déclenchement de la pandémie de COVID 19, peut être considérée sans exagération comme historique. Les effets nous accompagneront probablement encore longtemps. La fin de l'année a vu naître l'espoir que le lancement des vaccinations contre le virus permettrait un changement de cap qui pourrait conduire à un assouplissement général au cours de l'année suivante. La campagne de vaccination a débuté à juste titre par les personnes âgées et les patients à risque et sera étendue progressivement jusqu'à ce que, espérons-le, suffisamment de personnes soient immunisées pour que la vie puisse reprendre un cours plus normal.

Que reste-t-il ? Nous ne le savons pas. Là aussi, il y a l'espoir que nous tirions les bonnes leçons de cette période confuse, comme le ralentissement de la mobilité, une plus grande proximité avec la nature, une perception différente de la société, une plus grande estime de nos voisins, des amitiés renouvelées, etc.

Nous ne savons pas comment la pandémie affectera notre santé mentale à long terme, si notre confiance fondamentale sera mise à mal, si nous serons capables de maintenir le pacte intergénérationnel et comment les nombreux perdants qui, par exemple, subissent des dommages économiques irréparables, façonneront leur avenir. Gardons toutefois à l'esprit que, contrairement à de nombreux pays pauvres, notre situation reste relativement confortable.

Le rapport annuel de cette année traite de la pandémie à différents niveaux, car notre association a été l'interlocuteur du gouvernement fédéral et le transmetteur des règlements et recommandations qu'il nous a envoyé. Ce rapport mentionne également des enquêtes que nous avons menées auprès de nos membres au printemps et à l'automne pour déterminer l'impact de la crise sur les psychothérapeutes, leurs clients et leurs patients.

Le deuxième sujet important de l'année écoulée était et reste le modèle de prescription, dont l'introduction demeurerait encore incertaine au moment de la mise sous presse du présent rapport. En raison de la pandémie, la décision du Conseil fédéral a dû être reportée – ce dont nous vous avons informés.

La grande surprise en cette année de crise vient de la numérisation, qui s'est imposée non seulement lors de la conduite de séances et d'événements, mais aussi au sein de notre association. De nombreux établissements de formation postgrade, écoles et universités ont été pour ainsi dire jetés à l'eau – et la plupart d'entre eux ont réussi à faire le saut. L'utilisation de la thérapie en ligne s'est implantée dans de nombreux cabinets de psychothérapie et est devenue un complément bienvenu aux consultations en cabinet.

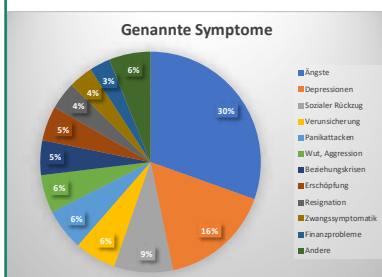
Notre rapport ne saurait omettre les activités que le comité, le secrétariat et les différentes commissions ont menées avec constance et fiabilité en dépit de circonstances difficiles.

Gabriela Rüttimann
Présidente

Voici les points forts de l'année 2020

Deux enquêtes importantes

Nos enquêtes menées auprès de nos membres au printemps et à l'automne avaient pour objectifs de connaître d'une part l'impact de la pandémie sur leur situation professionnelle et d'autre part, de déterminer quels problèmes psychologiques avaient été accentués par cette situation extraordinaire. Nous avons publié les résultats des deux enquêtes dans nos newsletters et dans la revue de notre association «à jour!» Vous trouverez un résumé à la page 9 du présent rapport annuel.



Allocation perte de gain pour les indépendants

Tout le secteur des professions libérales n'a pas été inclus dans les généreuses dispositions financières mises en place par le Conseil fédéral dans le cadre de la pandémie. Ce n'est qu'après des interventions, mues parfois par la colère, de toutes parts que les indépendants ont également pu bénéficier du régime d'allocation perte de gain. L'ASP a été en mesure de faire pression auprès des autorités et à différents niveaux politiques en faveur de ses membres.

Cours de formation postgrade et continue

Les cours de formation postgrade proposés dans le cadre du concept ASP Integral, qui peuvent également être réservés individuellement comme cours de formation continue, sont de plus en plus populaires. Les cours offrent des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques qui sont également très utiles aux psychothérapeutes qui ont déjà achevé leur formation. En outre, ils contribuent à l'obligation de formation continue à laquelle les psychothérapeutes doivent se soumettre.



Swisscom Directories stoppée

Swisscom Directories a mis en place une plate-forme de recherche appelée psychotherapie-comparatif.ch sans consulter les associations et sans aucune préparation. Nous nous sommes opposés à cette action avec succès et les avons menacés de poursuites judiciaires s'ils ne prenaient pas de mesures correctives. Finalement, Swisscom Directories a accepté de changer le nom de la plate-forme, qui s'appelle désormais Coaching-Comparatif.ch.

Retraite en présence

On a l'impression que les réunions et événements de l'année dernière ont surtout eu lieu sur Internet. Il est donc d'autant plus réjouissant que le comité ait pu tenir sa retraite en août à Vitznau en présence de tous ses membres. Le beau temps habituel, qui n'a pas fait défaut lors de cette retraite, a également contribué à prendre des décisions basées sur des discussions constructives et une approche axée sur les solutions. De plus, les retraites annuelles représentent pour le comité une occasion rare d'échanges sociaux.



Kurt Roth de retour au comité

Après quelques années d'interruption en raison de son engagement professionnel à la tête d'une clinique, Kurt Roth a souhaité revenir au comité de l'ASP. Déjà familiarisé avec de nombreux problèmes et processus au sein de l'association, Kurt apporte à l'exécutif une expérience extrêmement précieuse en cette période où de nombreuses décisions importantes doivent être prises. Le comité recommande donc vivement à l'assemblée générale d'approuver l'élection proposée.

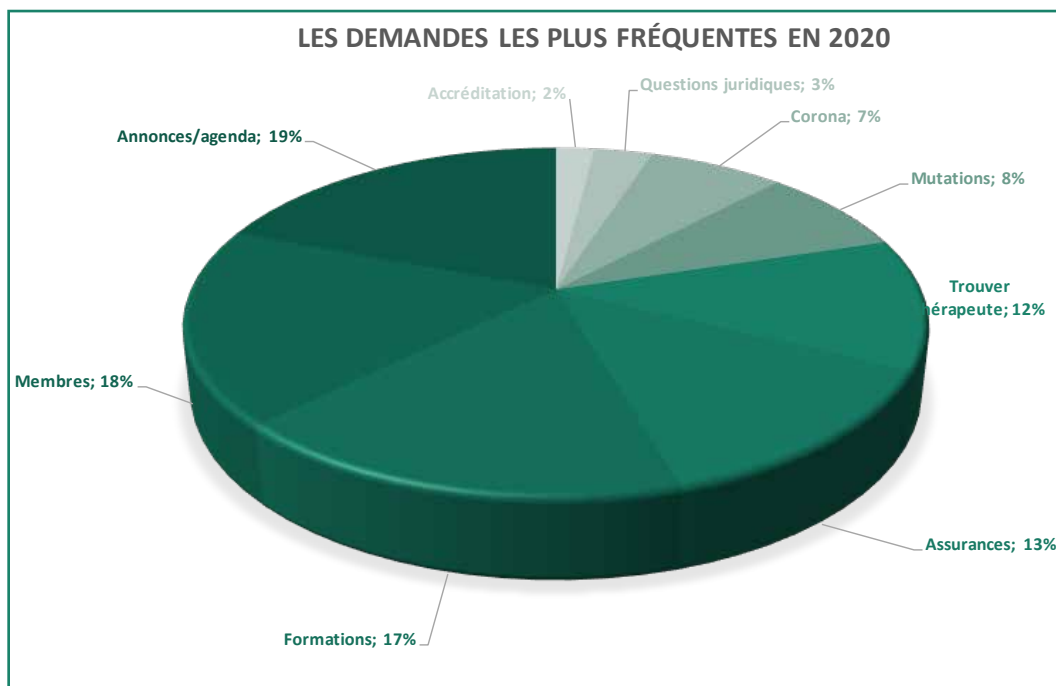


Projections de films

Fin janvier, nous avons organisé une projection de film pour nos membres au cinéma RiffRaff à Zurich, intitulé «Wir Eltern» ('Parents'). L'événement était particulièrement attrayant car le réalisateur et acteur principal du film, Eric Bergkraut, était ensuite présent pour participer à un débat. En Suisse Romande, il y a eu la projection du film «Benni», dont la version allemande a fait beaucoup parler d'elle en tant que «Systemsprenger». Le film a été bien accueilli, même s'il a été projeté après le déclenchement de la pandémie, ce qui n'a pas permis de remplir la salle.



Les questions que les membres nous adressent



Des changements notables

Le déclenchement de la pandémie de COVID 19 s'est fait fortement ressentir au bureau. Même si nous avons toujours transmis à nos membres les dernières ordonnances et mesures du Conseil fédéral et de l'OFSP le plus rapidement possible, des questions individuelles détaillées ont continué à affluer. En effet, il y avait certains aspects ambigus dans la communication en provenance de Berne, ce qui a provoqué des incertitudes non seulement au sein de la population mais aussi dans le monde professionnel. En outre, une ordonnance ne peut pas répondre de manière exhaustive à toutes les questions.

En 2020, nous avons également reçu un nombre croissant de demandes concernant le modèle de prescription. L'annonce d'une prise de décision imminente par le Conseil fédéral avait déjà été faite à plusieurs reprises. L'impatience et l'incompréhension se sont accrues du fait que cette introduction n'avait toujours pas eu lieu. Même si nous n'avons pas toujours pu fournir une réponse claire à ce sujet, les discussions ont souvent contribué à calmer les choses.

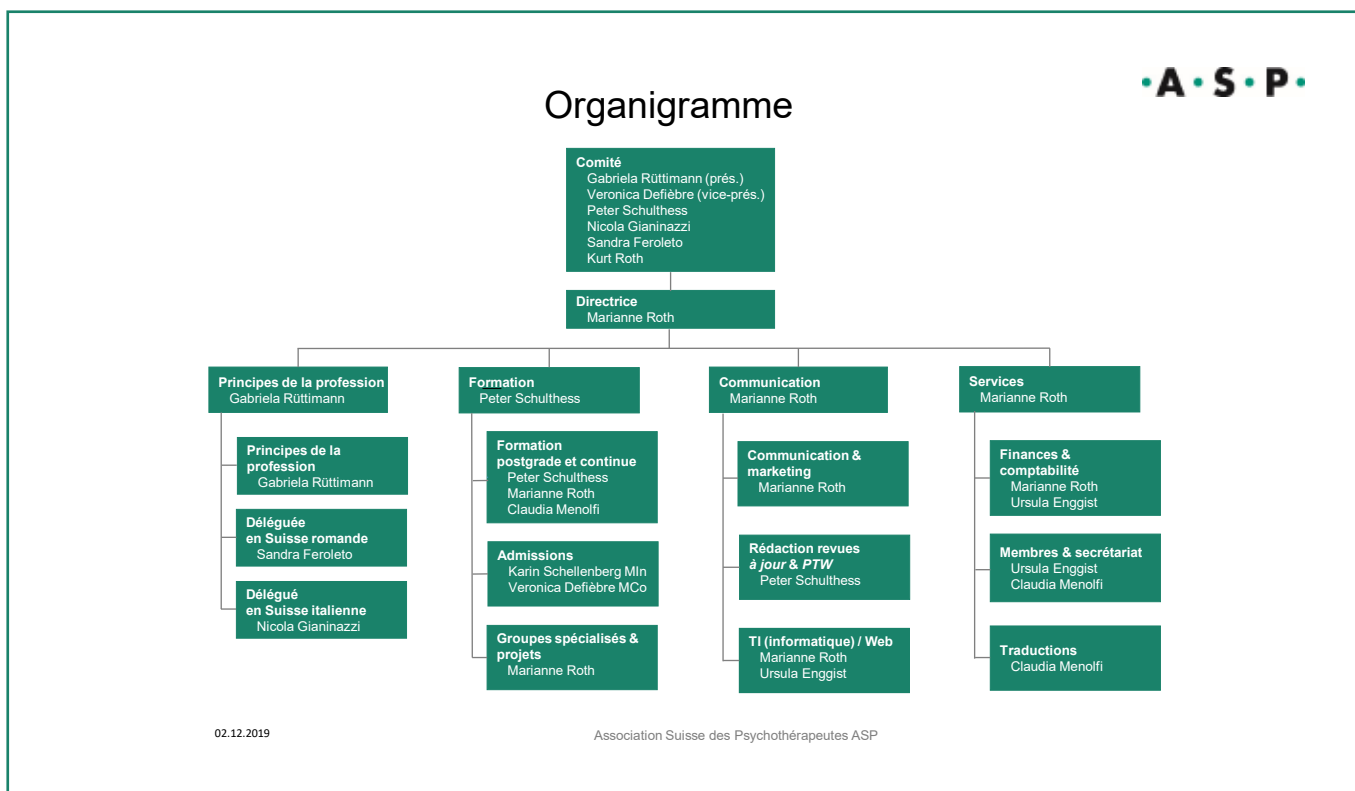
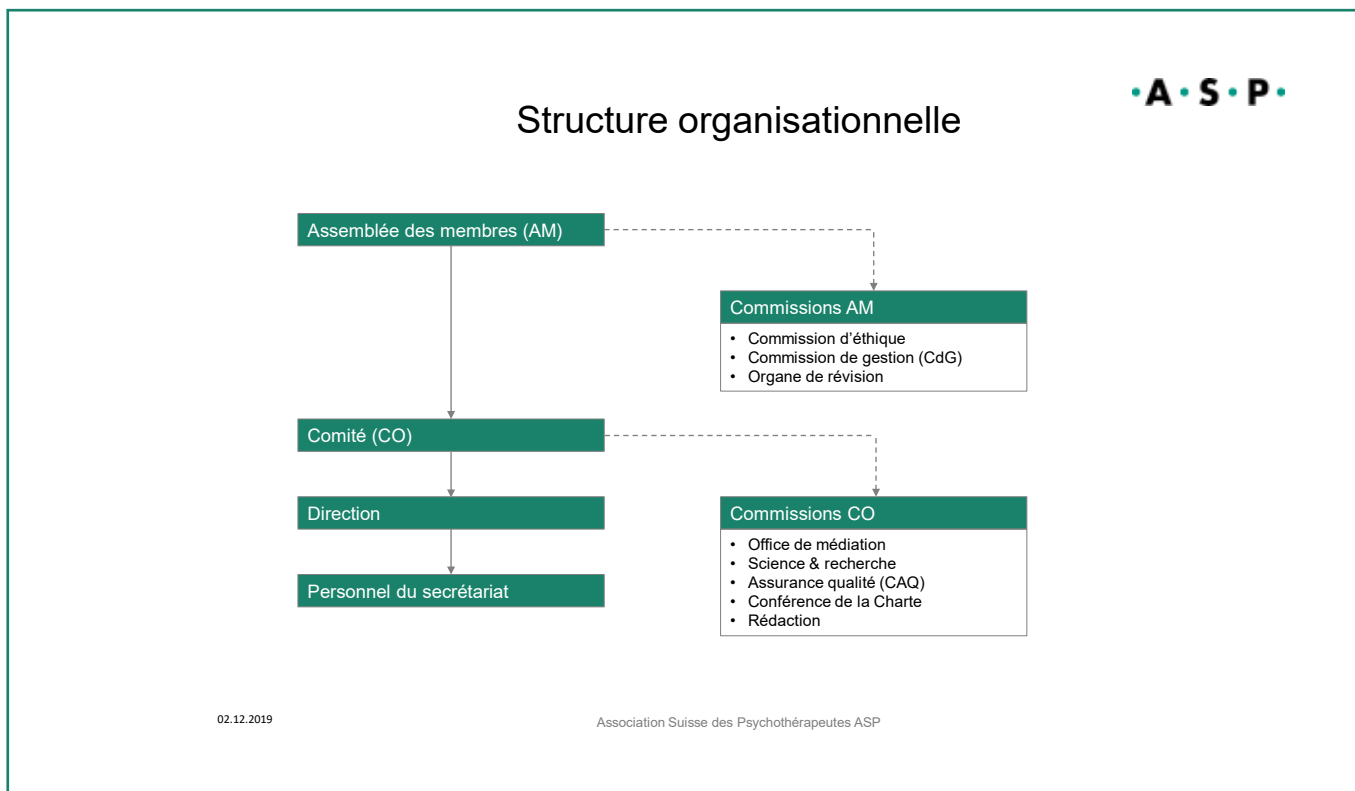
Après que le service de la formation continue et postgrade ainsi que celui de la coordination des instituts liés à ASP Integral ont été en partie transférés au secrétariat, les questions à ce sujet ont également augmenté. La situation du personnel a été ajustée en réduisant à la demande d'Ursula Enggist son taux d'occupation à 50% et en augmentant de 10% celui de Claudia Menolfi, qui travaille au service de coordination d'ASP Integral.

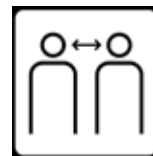
Le secrétariat est également le point de contact où peuvent être adressées les questions administratives concernant l'adhésion, les assurances ou les mutations usuelles, telles que les changements d'adresse, les inscriptions au registre, etc. Nous constatons cependant qu'il est nécessaire d'agir en ce qui concerne la plateforme de recherche "Trouver une ou un psychothérapeute". Il semble que nous n'ayons pas suffisamment réussi à communiquer à nos membres la valeur ajoutée d'un enregistrement sur la plateforme.



Le secrétariat en mode de Zoom
 Claudia Menolfi (o.l.), Marianne Roth (o.r.), Ursula Enggist

Tour d'horizon de l'ASP





Rapport de la présidente

Deux événements ont particulièrement marqué l'année écoulée. Le premier est la pandémie de Covid 19, qui tient le monde entier en haleine et n'a pas fini de nous inquiéter. Le deuxième événement n'en est pas un, mais une promesse de fin d'année que nous avons attendue en vain: le passage du modèle de délégation au modèle de prescription.



Gabriela Rüttimann
Présidente

Au fil du virus corona

L'année dernière, aucun autre événement n'a autant ébranlé le monde que l'apparition de la pandémie COVID-19, déclenchée par le virus connu sous le nom de SARS-CoV-2. Mais il a fallu des mois pour que le monde occidental soit prêt à accepter que le virus, qui s'était déjà déclaré dans la ville de Wuhan en Chine en novembre 2019, constituait également une menace mortelle sous nos latitudes. Au début, la pandémie a été minimisée, mais il est vite devenu évident que notre société était confrontée à un énorme défi.

Nouveau coronavirus Actualisé au 28.10.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER.

Ici, masque obligatoire.

www.ofsp-coronavirus.ch

Schweizerische Eidgenossenschaft / Confédération suisse / Confederazione Svizzera / Confederaziun svizra / Swiss Confederation
 Bundesamt für Gesundheit BfG / Office fédéral de la santé publique OFSP / Ufficio federale della sanità pubblica UFSP / Utillu federál da sanadad publica USFP

En Suisse, le 16 mars, le Conseil fédéral déclarait l'état de «situation extraordinaire» et imposait le confinement. Il publiait alors l'ordonnance COVID 2, qui comprend des mesures drastiques également pour les psychothérapeutes.

Autrement dit, fermer tout ce qui n'est pas nécessaire à la survie. Les gens étaient priés de rester chez eux. Ces règles de conduite sont devenues contraignantes: se laver les mains (30 secondes), garder ses distances (2 mètres), et rester chez soi.

Le port du masque a été longtemps sujet à controverse, mais le 6 juillet, l'obligation générale de porter un masque était introduite, puis prolongée en octobre.

Conséquences pour les psychothérapeutes

Pour les psychothérapeutes indépendants, cette décision impliquait la fermeture de leur cabinet - sauf en cas d'urgence. Cela a plongé de nombreux psychothérapeutes dans une situation difficile, voire existentielle, comme l'a révélé notre enquête menée en mai auprès de nos membres. Le Conseil fédéral a accordé des dizaines de milliards de francs de prêts sans intérêt aux entreprises, soutenu le chômage partiel et introduit un système de remplacement du revenu. Cependant, les travailleurs indépendants ont été oubliés. Grâce à de nombreuses interventions, y compris de notre association, à tous les niveaux politiques, nous leur avons finalement obtenu le droit à l'allocation pour perte de gain. En ce qui concerne les psychothérapeutes délégués, les employeurs peuvent faire une demande de chômage partiel.

Le 27 avril, en raison de la baisse des chiffres de la propagation de l'infection, un premier assouplissement a été décidé et les psychothérapeutes ont également vu lever les restrictions qui leur étaient imposées. La question de savoir si cela signifiait que tous les patients revenaient simplement à leur cabinet pour les consultations restait cependant ouverte. Comme toutes les associations professionnelles, nous avons été chargés d'élaborer un concept de sécurité à suivre par nos membres. Peu à peu, d'autres assouplissements ont été mis en place jusqu'à ce que le Conseil fédéral lève en grande partie les mesures restrictives le 19 juin. Malheureusement, la situation s'est aggravée vers la fin de l'année et les chiffres d'infection ainsi que les décès dus au corona ont augmenté de façon spectaculaire. Le début de la campagne de vaccination lancée en fin d'année laisse présager une amélioration de la situation d'ici l'été 2021 et un retour progressif à un certain degré de normalité.

Interventions en faveur de la psychothérapie déléguée

Alors que les psychiatres sont autorisés à conduire une thérapie téléphonique illimitée, les psychothérapeutes délégués n'avaient droit qu'à 240 minutes sur 6 mois, chiffre qui a été porté à 360 minutes sur 6 mois pendant la pandémie, ce qui correspond à une heure de consultation téléphonique par mois. Les thérapies par téléphone ou en ligne représentent cependant la solution idéale pour de nombreuses personnes souffrant de troubles mentaux, car elles n'ont pas à quitter leur domicile ou à utiliser les transports publics, par exemple.

Nous avons à plusieurs reprises écrit à l'OFSP pour demander de modifier cette situation intolérable. Les réponses se résument essentiellement au fait que l'OFSP et les assureurs se méfient des psychothérapeutes qui travaillent sur une base déléguée, car dans sa lettre l'OFSP (original en Allemand) stipule que «...selon la situation juridique actuelle de la LA-Mal et la réglementation y relative dans TARMED, les psychothérapeutes ne peuvent être remboursés par l'assurance maladie que s'ils travaillent sous surveillance médicale et dans le cabinet du médecin déléguant. Dans le cas de séances de thérapie menées exclusivement par téléphone, le devoir de surveillance du médecin déléguant ne peut être garanti».

Le modèle de prescription, une question de longue date

Au cours de l'année sous revue, diverses rencontres ont eu lieu avec les acteurs concernés – l'OFSP, les parties prenantes et divers prestataires de services. L'objectif premier était de sonder les différences existantes. Les discussions ont révélé que ces différences entre psychothérapeutes et psychiatres n'étaient pas si grandes. Ce qui a surtout donné matière à discussion est l'année clinique supplémentaire et la question de savoir qui était autorisé à prescrire les séances. Après les premières réunions, qui se déroulaient à Berne, les suivantes ont eu lieu en ligne et dans un cercle plus restreint.

Suite à une interpellation de la conseillère nationale du PS Franziska Roth, le Conseil fédéral a annoncé en août qu'il prévoyait de prendre sa décision sur l'introduction du modèle de prescription avant la fin de l'année. Puis, en réponse à une question complémentaire sur la date à laquelle une décision pourrait être attendue, le Conseil fédéral a répondu le 7 décembre, lors de l'heure des questions, que la décision devrait être reportée au premier trimestre 2021. La raison en est le niveau élevé de travail dû aux nombreuses réponses reçues en réaction à la consultation, et l'administration a également été fortement sollicitée par l'«épidémie de Covid 19».

Les associations ont formé le groupe de travail «PsyTarif» pour préparer les négociations tarifaires, dans lequel je suis impliquée en tant que présidente et Kurt Roth en tant que membre du comité de l'ASP. Des experts tarifaires expérimentés ont été appelés pour apporter de l'aide à l'organisation des négociations et aux négociations elles-mêmes. L'un est le calcul du tarif lui-même, l'autre est la mise en œuvre pratique du modèle de prescription, qui est complexe et prendra un certain temps. Il faut trouver une solution logicielle facile d'utilisation permettant de gérer la facturation des traitements psychothérapeutiques. Diverses présentations par les prestataires ont déjà eu lieu. Il est important pour l'ASP de choisir une solution pragmatique et simple dans le sens d'une bonne praticabilité, sans oublier de garder à l'œil le montant des coûts.

Annuaire Swisscom

Sans avis préalable et sans consulter les associations, Swisscom Directories a lancé une plate-forme de recherche sous le 'grand' nom de psychotherapie-comparatif.ch. Nous avons protesté contre cette offre et sommes intervenus auprès de Swisscom Directories. Un système de bonus et de malus dans ce domaine sensible nous semble discutable, car les personnes en situation de stress psychologique ne sont pas vraiment susceptibles de fournir des informations qualifiées sur les traitements

psychothérapeutiques. Swisscom Directories a refusé dans un premier temps d'effectuer tout changement, puis a finalement accepté de modifier le nom de la plate-forme suite à nos menaces de les poursuivre en justice. Il est désormais accessible sous le nom de Coaching-Comparatif.ch.

Projections de films

Fin janvier, nous avons organisé une projection de film pour nos membres au cinéma RiffRaff à Zurich, intitulé «Wir Eltern» ('Parents'). Le film traite de la question de savoir ce que les parents peuvent faire lorsque leurs enfants - en l'occurrence deux fils adolescents - prennent de plus en plus le contrôle du régime à la maison. L'événement était particulièrement attrayant car le réalisateur et acteur principal du film, Eric Bergkraut, était ensuite présent pour participer à un débat.

Malheureusement, une autre projection de film prévue en novembre a été victime du virus corona. Toutefois, le format est très plaisant et sera certainement renouvelé.



En Suisse Romande, il y a eu la projection du film «Benni», dont la version allemande a fait beaucoup parler d'elle en tant que «Systemsprenger». Le film a été bien accueilli, même s'il a été projeté après le déclenchement de la pandémie, ce qui n'a pas permis de remplir la salle.

Merci beaucoup !

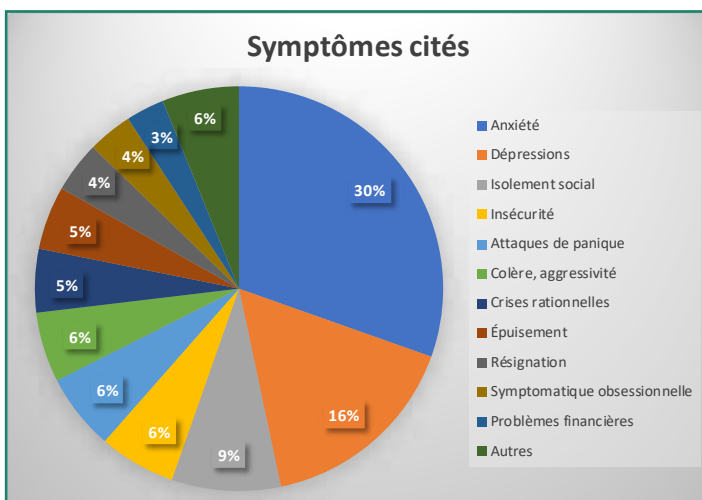
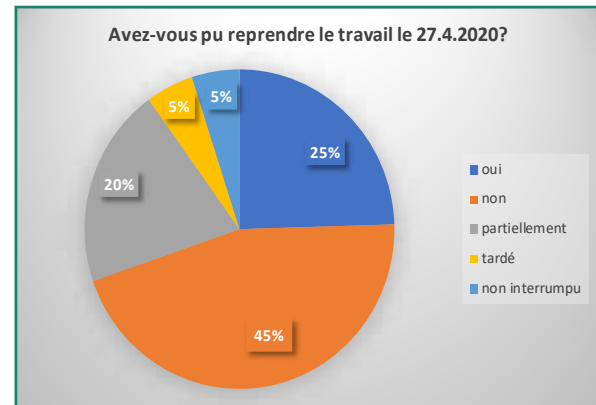
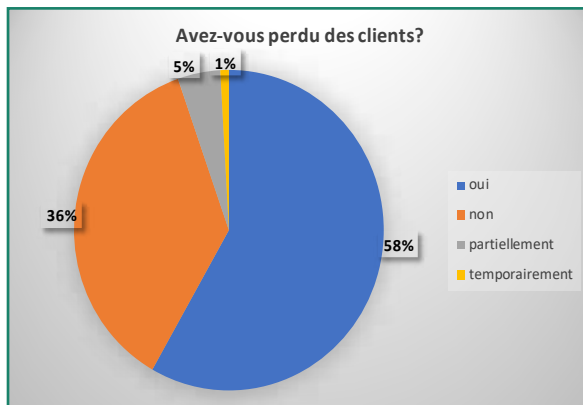
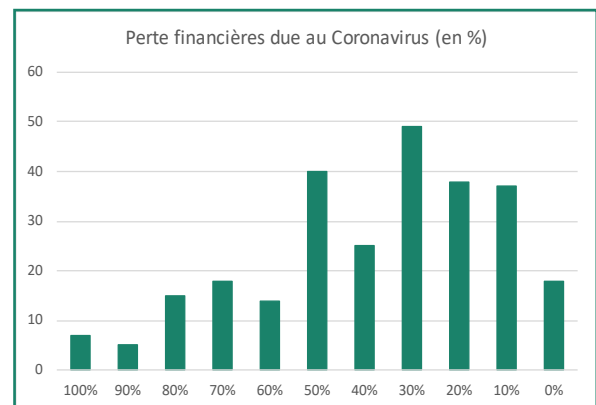
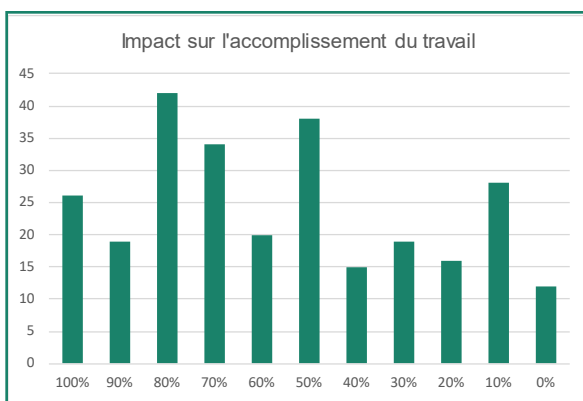
Avec tous les impondérables qui se présentent en ce moment, il me tient particulièrement à cœur de vous remercier, vous nos membres, pour votre loyauté et votre persévérance. J'espère et je suis même confiante que nous pourrions vous apporter de bonnes nouvelles très bientôt. En ce sens, je souhaite à tous qu'un sentiment positif s'installe et qu'il nous accompagne tout au long de l'année à venir.

Gabriela Rüttimann
Présidente de l'ASP



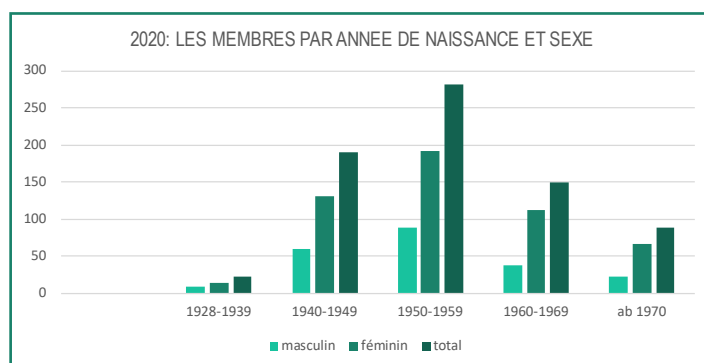
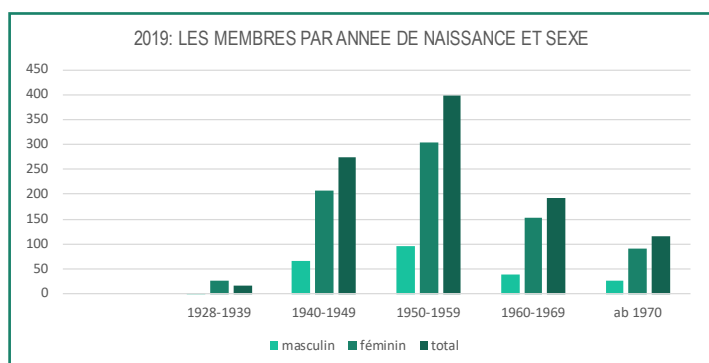
Enquêtes auprès de nos membres

Les 4 et 5 mai, nous avons mené une enquête auprès de nos membres dans toutes les régions linguistiques. Nous souhaitions savoir de quelle manière le confinement avait affecté leur situation et quels étaient les principaux problèmes rencontrés. D'après les réponses obtenues, les instructions officielles peu claires avaient suscité beaucoup d'incertitudes. De plus, l'éligibilité de conduire des thérapies téléphoniques manquait également de clarté. D'autre part, l'ordonnance du Conseil fédéral s'est heurtée à de l'incompréhension en ce qui concerne les psychothérapeutes travaillant en délégation, car ils étaient clairement discriminés par rapport aux psychiatres - et le sont aujourd'hui encore. Quant aux déclarations sur la situation financière, elles étaient très variées et couvraient un large éventail, allant des menaces existentielles aux possibilités pour les membres plus âgés de joindre les deux bouts grâce aux fonds de pension et à l'AVS. L'enquête est toujours disponible sur notre site web, dans la newsletter n° 25.

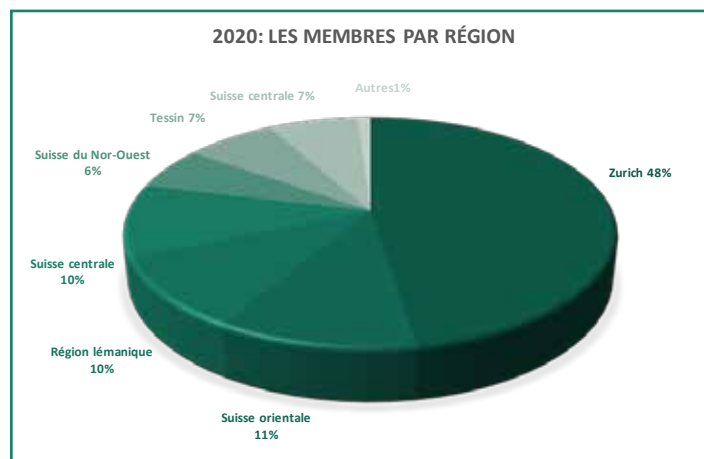
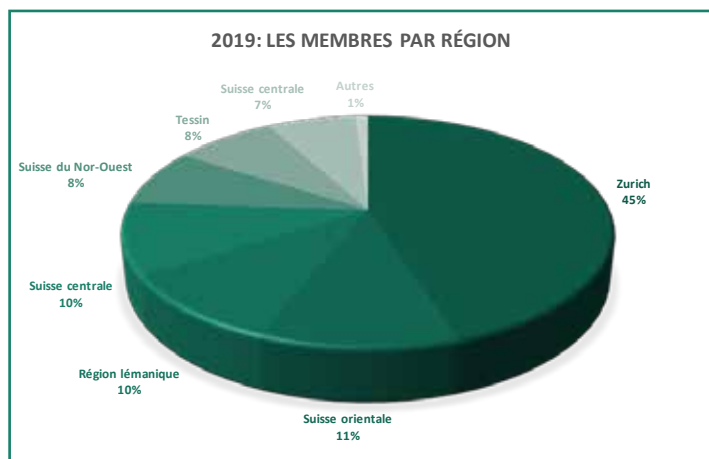


La deuxième enquête que nous avons menée fin novembre portait sur la manière dont la pandémie de Covid 19 affectait les patients et les clients. Comme prévu, les demandes de traitement ont considérablement augmenté. Deux tiers des psychothérapeutes indépendants ont vu accroître les demandes de thérapie, ce qui a inévitablement entraîné un allongement des délais d'attente. Seuls 42% des personnes interrogées ont déclaré n'avoir connu aucun délai d'attente. D'un autre côté, environ 60% des membres ont dû refuser des demandes. On a surtout constaté une augmentation de toutes sortes de peurs diffuses, de la peur de quitter son domicile, de la peur de perdre son emploi et de la peur des conséquences financières, ainsi que des peurs causées par les événements mondiaux. Selon nos membres, la dépression a également augmenté. De nombreuses personnes ont réagi à cette situation par l'évitement et l'isolement social. En général, il y avait une grande incertitude et une grande méfiance, même à l'égard des thérapeutes. Les gens sont en quête de soutien et d'une perspective qui n'était pas encore visible.

Comparaison du nombre de membres



Alors que le nombre de membres nés à partir de 1960 est resté relativement stables, celui des années 1950-1959 a fortement diminué et l'âge des personnes s'est déplacé vers le haut. L'effet du grand nombre de nouvelles adhésions antérieures à l'entrée en vigueur définitive de la LPsy s'est déjà dissipé.



En termes d'adhésion par région, il y a eu un léger déplacement de 2% du nord-ouest de la Suisse vers la région de Zurich. Les autres régions sont extrêmement stables depuis des années.



Rapport du comité

Le comité a dû gérer au cours de cette année de nombreux reports de dates. Néanmoins, toutes les réunions du comité, y compris la retraite et la séance stratégique de janvier, ont pu être tenues comme prévu. La plupart des mesures prévues n'ont toutefois pas pu être appliquées.

Retraite du comité 2020

Après que le Conseil fédéral ait assoupli le 19 juin les restrictions dues à Corona, la retraite du comité a pu avoir lieu de nouveau à Vitznau dans le respect des mesures de protection nécessaires.

Dès le mois de janvier, le comité a étudié la stratégie et élaboré un plan d'action. Toutefois, ce plan a été largement contrecarré par la pandémie qui a éclaté peu après. Il était par exemple prévu de rendre visite à tous les membres collectifs. Nous voulions, au cours d'un entretien personnel, discuter avec eux de leurs souhaits et attentes à notre égard en tant qu'association professionnelle, ainsi que des moyens de renforcer notre collaboration. Ce projet sera repris dès que la situation le permettra.

Un autre sujet important est la mise au point d'une stratégie d'acquisition de nouveaux membres. À cette fin, nous nous sommes réunis avec un groupe d'étudiants issus de divers horizons pour obtenir un point de vue extérieur sur notre association. Le débat mené autour de nos préoccupations a été très fructueux et a fourni un certain nombre d'idées pour accroître notre attractivité auprès des étudiants. Le comité n'a pas encore décidé quelles idées pouvaient être retenues. La sélection devra toutefois forcément se baser sur nos ressources humaines et financières. En outre, il nous importe de ne pas négliger nos membres actuels.



Pour des raisons de sécurité, le comité a également décidé de tenir ses séances en ligne.

Assemblée générale

Comme de nombreuses entreprises, universités, écoles et instituts de formation postgrade, administrations et opérateurs culturels, nous avons nous aussi transféré en ligne la tenue d'une partie de nos séances, événements, formations postgrades et continues. De plus, notre assemblée générale prévue le 26 mars a dû être annulée. Finalement, elle s'est déroulée par correspondance au début du mois de juin, ce qui s'est avéré être une bonne solution.

Cette nouvelle forme de réunions met en souffrance les rencontres personnelles, le réseautage et les discussions informelles qui ont une fonction importante en marge de la partie formelle. L'avantage de ce type de réunion est toutefois la suppression des déplacements, ce qui a un effet positif sur les notes de frais et les budgets temps, car les réunions peuvent se tenir sous forme raccourcie, en se concentrant sur l'essentiel. Cependant, nous espérons que la prochaine assemblée pourra à nouveau se tenir en présence des membres.

PsyTarif

Outre la participation de notre présidente Gabriela Rüttimann et de Kurt Roth au groupe de travail PsyTarif, qui est explicitement saluée par le comité, ce dernier doit faire face aux coûts qui en découlent et à la question de sa participation en tant que décideur. Sur le plan financier, la mise en œuvre du modèle de prescription représentera pour notre association certainement un défi, que nous sommes dans l'état actuel des choses en mesure de relever. La contribution de Kurt Roth, avec son expérience en gestion hospitalière, est précieuse et décisive pour la mise en œuvre dans le secteur des technologies de l'information. Selon Gabi Rüttimann, nous avons besoin pour nos membres d'une solution pragmatique et solide pour la facturation, avec une utilisation aisée des applications, même pour les membres moins compétents en informatique.

Nouvelle présidence et élargissement de la commission d'éthique

Dans le rapport de l'année dernière, Marco Noi a fait ses adieux en tant que président de la commission d'éthique. Dans celui-ci, nous accueillons la nouvelle présidente Marie Anne Nauer, qui a été élue par l'assemblée générale sur proposition.

La commission d'éthique remplit une fonction importante au sein de notre association. L'expérience montre que la grande majorité des plaintes déposées à l'encontre de nos membres proviennent de la Suisse alémanique. À la demande de la commission d'éthique, nous avons donc

renforcé l'équipe par un membre de cette région. Clemens Breitschaft, psychothérapeute reconnu au niveau fédéral et membre de l'ASP, a été élu par le comité et a été chaleureusement accueilli. Il a pris ses fonctions en août 2020.

Marie Anne Nauer



Nouvelle présidente de la commission d'éthique

Clemens Breitschaft



Nouveau membre de la commission d'éthique

Kurt Roth de retour au comité

Il y a sept ans, Kurt Roth a démissionné du comité de l'ASP car il avait pris la direction d'une clinique. Suite à sa retraite, il a de nouveau frappé à notre porte à la recherche d'une nouvelle activité. La place disponible au sein du comité, combinée à la longue expérience de Kurt Roth dans les domaines stratégique et opérationnel, semble l'avoir prédestiné à cette nouvelle nomination au comité. Nous proposerons donc son élection définitive lors de l'assemblée générale prévue le 17 mai 2021 – celle du 8 mars 2021 ayant dû être reportée.

Kurt Roth



De retour au comité ASP

Office de médiation

En 2020, quatre cas ont été soumis à l'office de médiation de l'ASP. Une des affaires concernait un conflit entre un thérapeute et un parent lors d'une procédure de divorce. Un des cas a pu être transmis à une autre association professionnelle. Un autre cas était un litige entre deux thérapeutes. Une autre affaire concernait un conflit entre un médecin et un thérapeute. Toutes les affaires ont pu être clôturées avec succès au cours du dernier trimestre.

Les membres collectifs de l'ASP

Psychologie des profondeurs

- CGJI C.G. Jung-Institut Zurich, *accrédité*
- DaS Daseinsanalytisches Seminar, *accrédité*
- IPA Institut für Prozessarbeit, *accrédité*
- IRG Istituto Ricerche di Gruppo, *accrédité*
- ISAPZURICH Internationales Seminar für Analytische Psychologie Zürich, *accrédité*
- SGAP Schweiz. Gesellschaft für Analytische Psychologie
- SGBAT Schweiz. Gesellschaft für Bioenergetische Analyse und Therapie, *accrédité*
- SGST Schweiz. Gesellschaft für Schicksalsanalytische Therapie
- Szondi Stiftung Szondi-Institut

Psychothérapie humaniste

- GES Gesellschaft für Existenzanalyse Schweiz
- GFK Personenzentrierte und Experienzielle Psychotherapie – körperorientiert, *accrédité*
- IBP Institut für Integrative Körperpsychotherapie, *accrédité*
- IIBS Internationales Institut für Biosynthese
- IKP Institut für Körperzentrierte Psychotherapie, *accrédité*
- MPT Musik-Psychotherapie
- ODeF Ecole Suisse de Méthodes d'Action et de Psychodrame humaniste
- ipda Institut für Psychodrama und Aktionsmethoden

Psychothérapie intégrative

- L'ATELIER Formation à la Psychothérapie Poïétique
- EFAPO Ecole Française d'Analyse Psycho-Organique Paris

Membres associés

- IfP Institut für Psychoanalyse Zürich-Kreuzlingen
- SIPT Schweizer Institut für Psychotraumatologie
- VPB Verband der Psychotherapeuten beider Basel



Informations du secrétariat

Le secrétariat s'est également bien fait surprendre par la pandémie Covid 19. Après être passés complètement au télétravail durant le confinement brutal au printemps, nous nous sommes ensuite organisés de manière à assurer une présence constante au secrétariat afin de fournir à nos membres des informations et du soutien.



Marianne Roth
Directrice

Impact du coronavirus

En mars, comme de nombreuses entreprises et organisations, nous avons effectué notre travail à domicile. D'un point de vue technique, nous étions bien équipés, de sorte que nous avons accès à toutes les données importantes et étions bien reliés entre nous.

Lorsque le Conseil fédéral a déclaré le 16 mars la «situation extraordinaire» suite à l'état d'urgence au Tessin, nous avons reçu de nombreuses demandes de membres voulant savoir quelles conséquences cela pouvait avoir sur leur travail. Le déclenchement de la pandémie et les informations initialement peu claires du Conseil fédéral et des autorités ont suscité une grande incertitude chez de nombreux membres. Ce n'est qu'avec l'ordonnance COVID 19 n° 2, publiée pour la première fois par le Conseil fédéral le 13 mars, que l'on a compris l'enjeu de cette mesure pour le secteur de la santé. Nous avons sélectionné des informations pertinentes pour la psychothérapie, compilé des informations, rédigé des réponses standard aux éventuelles questions et mis à jour continuellement les dernières nouveautés essentielles pour nos membres. Nous avons également fourni des conseils pour les séances en ligne, bien qu'il ne nous ait pas été possible à ce jour de clarifier si les thérapies à distance sont couvertes ou non.

Lorsque le confinement a été assoupli le 27 avril, nous avons élaboré le concept de sécurité conformément aux dispositions. Il s'agissait de garantir que nos affiliés recevant des patients dans leur cabinet respectent les mesures de sécurité nécessaires afin de ne pas mettre en danger les clients et eux-mêmes.

Deux enquêtes auprès de nos membres

Les questions qui nous sont parvenues nous ont fait réaliser que de nombreux membres avaient rencontré des difficultés pendant le confinement, ce qui nous a incités à mener une première enquête au début du mois de mai. Une deuxième enquête a été lancée en novembre pour déterminer si et comment les symptômes des clients et des patients avaient changé pendant la pandémie. Les résultats des deux enquêtes sont résumés à la page 9 du présent rapport.

Échec de l'assistance téléphonique

Nous avons appris que l'OFSP avait été submergé d'appels de personnes déstabilisées et effrayées après l'apparition de la pandémie et les associations se sont vues proposer de mettre en place une assistance en ligne. Nous, les associations, avons alors décidé de lancer une hotline commune. Suite à notre sondage, un grand nombre de personnes s'étaient rapidement portées volontaires pour participer activement à cette ligne d'assistance téléphonique en tant qu'interlocuteur pour les personnes souffrant de troubles psychiques. Cependant, l'accord de l'OFSP s'est fait attendre. On nous a sans cesse demandé d'être patients jusqu'à ce qu'il apparaisse finalement que l'OFSP avait conclu un autre partenariat sans nous en informer. Nous avons donc mobilisé en vain de nombreux psychothérapeutes, qui auraient pourtant tant souhaité s'impliquer en apportant leur soutien.

Admission et démission de membres

La stagnation très répandue partout a également affecté les adhésions de nouveaux membres. Cette situation financière tendue a



Parmi les mesures comportementales prescrites, la plus importante consistait à garder ses distances.

certainement conduit de nombreux membres potentiels à réfléchir à deux fois quant à une éventuelle adhésion. De même, certains membres plus anciens ont saisi l'occasion pour quitter notre association, ce que nous regrettons évidemment beaucoup.

Ainsi, nous accueillons d'autant plus chaleureusement les psychothérapeutes reconnus au niveau fédéral qui nous ont rejoints en tant que membres suite à l'examen de notre registre et sur décision de notre comité. Il s'agit de:

- Aurélie Aeberhard
- Roger Borath
- Brigitta Hug
- Claudia Thurnherr-Coco
- Saulo Zanetta

Plateforme en ligne "Trouver une ou un psychothérapeute"

Le démarrage de la plateforme en ligne «Trouver une ou un psychothérapeute», que nous avons mise en place pour nos membres, s'est avéré difficile. Malgré que nous nous soyons efforcés de rendre la procédure d'inscription aussi simple et conviviale que possible et propositions notre soutien à ceux qui le souhaitent, de nombreux membres éprouvent des difficultés à s'enregistrer. Nous redoublerons d'efforts pour augmen-

ter l'attractivité de la plateforme, afin que les membres tout comme les personnes à la recherche d'un soutien psychothérapeutique puissent bénéficier de cette offre.

Annulation ou report d'événements

L'assemblée générale des membres qui devait se tenir le 26 mars a dû être annulée et a eu finalement lieu par correspondance. L'événement «Trends Richtung Akademisierung der Psychotherapie-Weiterbildung» (Tendances vers l'académisation de la formation postgrade en psychothérapie) du 28 mars 2020 a également été annulé et reprogrammé pour l'été, puis a dû être reporté à l'année suivante. Deux projections de films que nous avions prévu de proposer à nos membres sont malheureusement aussi tombés à l'eau. Cependant, nous pensons que beaucoup d'événements pourront être tenus ultérieurement.

Grâce aux outils en ligne, tels que HIN, Teams ou Zoom, désormais largement répandus, il a été possible de tenir la plupart des séances et événements prévus.

Une partie de nos cours de formation continue et postgrade s'est déroulée à distance par écrans interposés. Il semble que tous les instituts de formation affiliés et les formateurs se sont bien habitués à ce nouveau mode de formation et que le Coronavirus a déclenché une poussée générale de numérisation.

Rédaction de nouveaux mémentos

Certains mémentos disponibles dans le domaine réservé aux membres de notre site web étaient obsolètes et incomplets. Nous les avons donc mis à jour ou complétés. Voici la liste des mémentos actualisés – nous les modifierons au besoin.

- Conservation des dossiers médicaux
- Secret professionnel et devoir de discrétion
- Abus sexuels
- Recours à l'aide aux victimes
- Protection des titres
- Prestations et tarifs

Nouvelle liste des caisses maladie

La liste des caisses maladie, que nous publions chaque année, a été mise à jour. Elle est basée sur une enquête que nous menons auprès des compagnies d'assurance maladie afin de déterminer quel soutien financier elles versent pour les traitements psychothérapeutiques. La liste est publiée dans notre revue associative *à jour!* et peut être consultée sur notre site web.

Malheureusement, nous recevons encore et toujours des plaintes de membres expliquant que certaines caisses maladie ne couvrent pas les traitements, et ce à tort. En règle générale, nous sommes en mesure de clarifier les litiges et de protéger les intérêts de nos membres après discussion avec les assureurs concernés.

Marianne Roth
Directrice





Multitâche par excellence

Au fil des ans, en tant que membre du comité, j'ai assumé de plus en plus de responsabilités au sein de notre association. Je participe aux conférences de l'Association européenne de psychothérapie EAP en tant que délégué. Je dirige, de plus, les rédactions des revues à jour! et Science psychothérapeutique, dans lesquelles je publie également des articles, et je suis délégué de l'organisation responsable pour les accréditations ASP.



Peter Schulthess
Membre du comité

Psychothérapie internationale

L'unique événement en présence organisé par l'EAP s'est déroulé du 20 au 23 février, couronné par une conférence du Science and Research Committee (comité de la science et de la recherche) consacrée à «Initier la recherche liée à la pratique». Je l'ai évoquée dans la revue *à-jour!*. Depuis, un cours de formation continue a été planifié avec le Prof. Günther Schiepek pour se familiariser avec le «Synergetic Navigation System» (SNS) qu'il a développé et qui permet de documenter l'évolution d'une thérapie à l'aide d'une application et de la saisir dans un pool de données. Ceci est un exemple de projet de recherche pratique. En outre, un groupe de travail a rédigé une prise de position de l'EAP sur la recherche en psychothérapie, qui doit être votée en mars 2021.

La réunion programmée en automne s'est déroulée en ligne en raison du coronavirus et la conférence prévue en octobre sur "l'intégration des réfugiés en Europe" a dû être reportée d'un an. La nouvelle date en est le 24 octobre 2021. Le congrès du WCP de Moscou a également dû être ajourné et se tiendra du 24 au 27 juin 2021 à Moscou.

La nouvelle loi sur la psychothérapie en Allemagne a fait bouger les choses dans le paysage de la psychothérapie et permet la mise en place d'études en psychothérapie dites directes, qui se terminent par un diplôme. Ce type de filières Bachelor a été mis en place dans presque tous les instituts universitaires de psychologie, et les filières Master sont en préparation. Certains espéraient ainsi un raccourcissement de la formation. Aujourd'hui, cependant, il semble qu'après le cursus de 5 ans, il faille ajouter une formation postgrade de 3 à 5 ans suivie par 3 à 5 ans de pratique clinique dans des cliniques psychiatriques ou psychosomatiques ainsi qu'une formation postgrade approfondie dans l'une des orientations reconnues avant de pouvoir facturer par le biais des caisses maladie.

Revue de l'ASP

L'ASP publie deux revues tous les six mois, que je supervise en tant que directeur éditorial avec deux équipes distinctes. *à jour! Évolution de la profession de psychothérapeute* contient principalement des informations de l'association, mais aborde également des thèmes professionnels ou politico-professionnels actuels et offre aussi un espace aux sujets controversés. Les couvertures de cette année s'intitulaient «Les défis de la profession de psychothérapeute» et «COVID-19: effets sociaux et psychiques». La rédaction se réjouit de recevoir vos réactions et contributions en tant qu'auteur.

European Association of Psychotherapy

L'European Association of Psychotherapy (EAP) a été fondée en 1991 en tant qu'organisation visant à soutenir et à promouvoir la psychothérapie en Europe. Elle est le «porte-drapeau» de la profession de psychothérapeute et réunit 120'000 psychothérapeutes et 128 organisations de psychothérapie dans 41 pays européens.

Basée sur la «Déclaration de Strasbourg sur la psychothérapie de 1990», l'EAP représente et soutient les normes professionnelles les plus élevées pour la pratique libre et indépendante de la psychothérapie, tout en maintenant des normes rigoureuses de compétence et de professionnalisme.

L'EAP s'engage à respecter des normes élevées de compétence et de formation en psychothérapie. Les organisations et les personnes qui répondent aux critères peuvent adhérer à l'EAP.

L'EAP s'efforce d'influencer le développement et la réglementation des normes de psychothérapie dans les pays européens et l'Union européenne, et à fournir des informations et de la documentation aux organisations politiques et aux services gouvernementaux.

Science psychothérapeutique est une revue scientifique évaluée par les pairs, qui est généralement publiée sous la forme de numéros thématiques, mais qui laisse toujours de la place aux contributions libres. Cette année, la revue s'est penchée sur «Philosophie et psychothérapie» et «Thérapie des processus dépressifs». L'équipe de rédaction de *Science psychothérapeutique* se réjouit également de recevoir vos commentaires et articles.

Les deux revues sont publiées par Psychosozial Verlag et sont disponibles à la fois en version imprimée et en accès libre sur Internet.

Lien d'accès aux deux publications via ce portail:

www.psychotherapie-wissenschaft.info.

PAP-S

Les publications se rapportant à PAP-S (étude de la pratique ambulatoire de la psychothérapie en Suisse) sont continuellement mises à jour (allemand/anglais) sur notre site web: www.psychotherapieforschung.ch ou <https://psychotherapie.ch/wsp/de/wissenschaft-und-forschung/>.

En 2020, la publication suivante a été ajoutée: Tschuschke, V., Koemeda-Lutz, M., von Wyl, A., Cramer, A., Schulthess, P.

The impact of patients' and therapists' views of the therapeutic alliance on treatment outcome in psychotherapy (2020)

Journal of Nervous and Mental Disease 208: 56-64.

Une autre publication est en cours d'élaboration et devrait paraître en 2021.

Offre de cours en «théorie générique de la psychothérapie»

Le troisième cycle de notre série de cours a débuté en février 2020, dont la plupart ont dû être organisés virtuellement; seuls deux d'entre eux (en février et en juin) ont pu être tenus en présence.

Le nombre d'étudiants a augmenté au cours de l'année 2020, principalement en raison des nouvelles admissions aux filières de formation postgrade mises en place par des instituts ASP Integral, mais aussi parce que les étudiants inscrits à la formation postgrade de l'institut GES (analyse existentielle), en cours d'accréditation, assistent également aux branches génériques de l'ASP. Les étudiants des instituts ISAP et PSZ suivent aussi certains cours.

Les cours conviennent également à la formation continue, pour laquelle l'ASP accorde des crédits de participation. Les membres de l'ASP profitent de temps à autre de cette offre.

ASP Intégral

En tant que délégué du comité et, par ce biais, de l'organisation responsable ASP, ma mission est de m'assurer que les filières de formation postgrade ASP Integral accrédités par la Confédération respectent les charges. Cela implique un travail intensif et enrichissant sur le plan du contenu et de la structure des orientations proposées en collaboration avec nos instituts partenaires et exige de l'ASP, en sa qualité d'organisation responsable, un leadership clair et une bonne gestion de la qualité.

L'ASP est l'organisation responsable de 5 filières de formation postgrade. Au printemps, le délai pour appliquer les charges imposées aux quatre dernières de ces orientations dans le cadre de leur accréditation expirera. Nous y travaillons intensivement.

Le concept ASP Integral inclut un bureau de coordination entre l'ASP et les instituts partenaires. Jusqu'à fin 2020, la fonction de coordinatrice a été assurée par Karin Schellenberg, et depuis début 2021 par une équipe de 3 personnes : Claudia Menolfi, Kurt Roth et Peter Schulthess.

Conférences

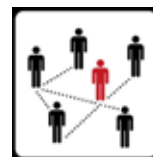
La conférence prévue en mars 2020 «Trends Richtung Akademisierung der Psychotherapie-Weiterbildung» (Tendances vers l'académisation de la formation postgrade en psychothérapie) a dû être reportée à février 2021 pour les raisons que l'on connaît, puis à une date en automne 2021, à déterminer plus précisément. Le sujet reste d'actualité.

Le 19 juin 2021, l'ASP organisera une deuxième conférence qui sera consacrée à «Evaluation von Psychotherapien der Auszubildenden an akkreditierten Lehrgängen» (l'évaluation des psychothérapies menées par des étudiants dans le cadre de cursus accrédités). Cette conférence vise à permettre aux prestataires de formation postgrade d'échanger leurs points de vue sur un sujet controversé contenu dans la nouvelle ordonnance d'accréditation de la LPsy et devenu nécessaire à la ré-accréditation



Peter Schulthess
Membre du comité





Conférence de la Charte



Veronica Defièvre
Présidente de la
conférence de la
Charte
Viceprésidente

Les contacts personnels nous importent

Comme tous les domaines de notre vie, les activités de la conférence de la Charte ont été affectées par la pandémie de Corona et ses conséquences. De nombreux événements ont d'abord été reportés à une autre date en 2020, puis, pour la plupart, annulés ou reprogrammés en 2021. Notre intention de visiter personnellement les différents instituts avec une délégation composée de notre présidente Gabi Rüttimann, de notre directrice générale Marianne Roth et de moi-même a été reportée pour l'instant à 2021, avec l'espoir que ce projet pourra se réaliser prochainement. Ni l'assemblée des instituts de la Charte, ni celle des membres n'ont pu être tenues. Dans la mesure où nous privilégions les échanges en face à face sur site, nous avons renoncé à une version en ligne de nos visites; cela vaut également pour l'assemblée de la Charte. L'espoir est grand de pouvoir organiser à nouveau des réunions personnelles en 2021, même à plus grande échelle. Dans le cas contraire, nous aurons toutefois recours à une version virtuelle afin de pouvoir rester en contact.

Une perte douloureuse

Malheureusement, la composition de la conférence de la Charte a subi un changement: l'institut Psychoanalytische Seminar Zürich (PSZ), où j'ai suivi moi-même la formation postgrade en psychothérapie, a quitté notre association fin 2020. Cela signifie que nous perdons un membre important de longue date, ce qui nous affecte douloureusement. Les tentatives de contact par le comité et moi-même ont été rejetées, il n'y avait plus aucune volonté de dialogue. La principale raison invoquée est que la commission d'éthique de l'ASP n'est plus mise à disposition des instituts. Cependant, ce n'est pas notre décision, mais celle de l'OFSP, qui a imposé aux instituts la gestion de leur propre commission d'éthique, ce qui semble tout à fait discutable au vu de la seule procédure. Comment une commission d'éthique interne est-elle censée pouvoir juger et résoudre les conflits internes? Le PSZ a fait accréditer son institut de façon indépendante et nous supposons que cela motive leur décision de ne pas rester membre de l'ASP. Cependant, ce type de considération néglige le fait que la politique professionnelle ainsi que la représentation des intérêts des instituts et des psychothérapeutes individuels ne consistent pas seulement en une accréditation et une reconnaissance fédérale.

Engagement en faveur du modèle de prescription

En tant qu'association, avec la FSP et le SBAP, nous sommes très attachés au principe de la prescription et, en général, aux conditions dans lesquelles les instituts peuvent et doivent fonctionner. Un facteur important à cet égard est, par exemple, les exigences de plus en plus complexes envers la scientificité de la formation postgrade. Le milieu universitaire ne cesse de réclamer l'élévation des études RCT au rang de référence suprême également pour la profession de psychothérapeute. C'est grâce aux efforts de notre association et de ses partenaires du réseau européen que ces exigences émises par l'OFSP ne sont pas simplement acceptées, mais remises en question. Contre cette approche scientifique quantitative, nous soutenons les voix critiques, qui s'élèvent de plus en plus aussi dans d'autres pays. Mais nous nous engageons également pour la diversité des méthodes psychothérapeutiques. Des voix s'élèvent encore et encore pour demander des conditions de reconnaissance similaires à celles de l'Allemagne, c'est-à-dire une admission limitée aux approches psychodynamiques, cognitivo-comportementales et systémiques. Grâce à la constance de nos interventions, l'OFSP continue de soutenir un plus grand éventail d'orientations thérapeutiques.

Conférence sur l'académisation prévue à l'automne 2021

Nous sommes également confrontés à l'académisation du paysage psychothérapeutique, qui est également promue et exigée par les universités et qui signifierait justement l'appauvrissement de ce paysage. À cette fin, une conférence organisée par la CAQ (commission pour l'assurance qualité) de l'ASP prévue initialement le 28.03.2020 a dû être reportée au 21.02.2021 en raison du premier confinement et doit à nouveau être ajournée à cause du nouveau confinement. Néanmoins, nous avons bon espoir de pouvoir l'organiser à l'automne 2021. Il nous importe que cette conférence se déroule en présence physique des participants pour favoriser l'échange informel entre les représentants des instituts et des universités, qui font également le déplacement depuis l'étranger germanophone. En Suisse, mais aussi en Autriche et en Allemagne, il existe déjà des modèles de coopération entre universités et instituts de formation postgrade, avec plus ou moins de réussite, mais qui se révéleraient certainement très instructifs, notamment pour nos instituts de la Charte.

Il est temps qu'une assemblée de la conférence de la Charte ait enfin à nouveau lieu. Il s'agira, d'une part d'uniformiser le calcul des unités de supervision au sein des instituts de la Charte, mais aussi de déterminer de quelle façon l'ASP peut rester attrayante pour ses instituts de formation postgrade. Bien entendu, les préoccupations des instituts seront abordées et ils seront invités à présenter leurs propres sujets.

Je suis curieuse de voir la suite des événements et me réjouis de présider la conférence de la Charte suisse pour la psychothérapie, avec tous les défis encore à relever.



Commission scientifique

Contexte

L'année 2020 a été marquée par la poursuite des projets prévus et débutés en 2019. Après l'achèvement du projet commun «Analyse des similitudes et des différences de méthodes psychothérapeutiques spécifiques à une école» en 2019, nous nous sommes à nouveau consacrés à la recherche sur la légitimation. Dans un premier temps, il a été décidé de nous confronter à la question de la manualisation.

Activités 2020

En raison de la pandémie, le premier colloque du 18 avril 2020 a dû être annulé. Nous y aurions abordé la manualisation et la recherche de cas individuels, au sujet duquel l'EAP avait organisé une conférence à Vienne. L'annulation de ce colloque n'a pas affecté notre projet en cours sur la manualisation, car Agnes von Wyl avait déjà compilé un catalogue listant le contenu nécessaire à de tels manuels et l'avait mis à la disposition des délégués des instituts de formation postgrade.

Les deux colloques suivants ont également été annulés pour la même raison. Entre-temps, nous avons appris à gérer de manière productive l'impossibilité de se réunir physiquement, et ce même pour des grands groupes. Agnes von Wyl nous a fourni à cet effet un canal ZOOM de la ZHAW. Ainsi, le 14 novembre 2020, nous avons pu organiser un colloque dont les sujets étaient «Brèves informations sur l'état d'avancement de l'élaboration des manuels et des questions à clarifier par les instituts de formation postgrade, discussion et assistance». Les instituts suivants ont présenté l'état d'avancement de leurs travaux: orientation psychodynamique: Institut CG Jung et IPA; orientations humanistes: GFK, Analyse existentielle et IKP.

Il s'est avéré que ces manuels représentent une charge de travail considérable, lequel a été réalisé durant le temps prévu à la base pour les colloques qui ont été annulés et n'est pas encore achevé. Une conférence, qui se tiendra le 3 juillet 2021, conclura provisoirement le sujet, dont le titre est: 'Psychothérapie et manualisation : technique, art ou savoir fondé sur la théorie?' La conférence sera organisée par l'ASP en coopération avec la ZHAW et INFAP3 (réseau international pour la recherche et le développement en psychologie analytique, groupe de trois pays). Pour la commission scientifique de la conférence de la Charte (WiKo)

Mario Schlegel
Commission scientifique

Les membres de la WiKo:
Rosmarie Barwinski, Prof. Dr. phil, Kathrin Hartmann, Dr. sc. soc., Mario Schlegel, Dr. sc. nat. ETH, Agnes von Wyl, Prof. Dr. phil.

Commission assurance qualité

Office des recours

Comme prévu, la commission pour l'assurance qualité n'a pas grand-chose à signaler, car aucune demande n'a été soumise à l'office des recours.

Conférence reportée

En raison du confinement, la conférence prévue sur les «Trends Richtung Akademisierung der Psychotherapie-Weiterbildung» (Tendances vers l'académisation de la formation postgrade en psychothérapie), organisée par la CAQ, a dû être reportée deux fois. Grâce à la grande flexibilité des intervenants, nous avons pu à chaque fois convenir d'une nouvelle date. La conférence n'est toutefois pas annulée et devrait avoir lieu à l'automne 2021.



Perspectives 2021

Contribuer à l'organisation de la conférence prévue à l'automne 2021
Garantir l'office des recours

Envisager et examiner de nouvelles tâches pour la CAQ, notamment en vue de soutenir les membres collectifs (instituts de formation postgrade) lors du prochain cycle d'accréditation ou dans le domaine du développement commun de la qualité ou d'un échange à cet égard.

Heinz Meier
Commission pour l'assurance qualité

Les membres du CAQ :
Heinz Meier, Judith Biberstein, Veronica Defièvre, Emanuel Weber



Suisse Italienne



Nicola Gianinazzi
Membre du comité
Délégué pour la Suisse italienne

Dans le cadre de mon travail en tant que délégué de l'ASP pour la Suisse italienne, je m'occupe principalement des aspects suivants:

- informations, contacts et conseils pour les membres individuels et collectifs de l'ASP;
- construction d'un réseau d'alliances privées et publiques, individuelles et institutionnelles;
- collaboration dans le travail constant de traduction et de médiation culturelle.

Les principaux problèmes que j'ai eu à gérer concernaient la LPsy et la LAMal, ainsi que le positionnement de l'ASP dans le contexte suisse-italien et zone frontalière.

Nous sommes actuellement présents sur le territoire et avec un délégué au sein de la commission cantonale consultative des professions de la psychologie, nous travaillons également en étroite collaboration avec de nombreux collègues médecins et psychologues.

L'année 2020 a été rythmée avant tout par les activités suivantes:

1. Sur le plan des procédures de post-accréditation, je reste actif en Suisse italienne en étroite collaboration avec les organes centraux de notre association et avec d'autres instituts suisses de formation postgrade.

Je collabore étroitement avec l'IRG pour préparer et accompagner les différentes phases et éléments de la post-accréditation du curriculum selon le concept ASP-Integral;

2. Je fais partie du groupe de rédaction de «Science Psychothérapeutique»: la Suisse italienne et le paysage italien sont rendus plus présents et visibles dans notre revue thématique, grâce aussi à la collaboration avec la revue «Psicoterapia e Scienze Umane»;

3. En outre, pour nous tenir au courant et informés, nous entretenons d'innombrables contacts avec des partenaires privés et publics, universitaires et cliniques, qui opèrent à la fois au sein et en dehors de notre frontière politique, mais pas culturelle ou scientifique. Ces nombreuses années d'activité nous permettent d'entreprendre des projets intéressants;

4. En cette année 2020, en particulier, j'ai également continué à suivre de près la situation académique au Tessin pour l'ASP, notamment l'émergence du Master of Science in Cognitive Psychology in Health Communication (MCPHC).

Ce MSc répond aux critères suisses de Master en psychologie, mais il est surtout interdisciplinaire et novateur selon le modèle des «Sciences psychothérapeutiques» (SPT-PTW) cher à l'ASP, qui publie justement une revue du même nom.

Tout cela ouvre des perspectives intéressantes pour la formation, la recherche et la pratique clinique en collaboration avec ASP-Integral.



Suisse Romande

Tout le monde l'a commencée en ne se doutant de rien... et voilà qu'un petit virus est venu mettre son grain de sel dans tous les rouages, bloquant l'économie, la liberté individuelle, accentuant les solitudes, les détresses humaines – et faisant de 2020 la nouvelle date historique qui vient s'inscrire dans l'histoire de l'humanité après la deuxième guerre mondiale. Autant dire que l'on espère vivement qu'elle ne durera pas aussi longtemps



Sandra Feroletto
membre du comité
délégué pour la
Suisse Romande

2020, mais quelle année !

La Suisse romande n'a évidemment pas été épargnée, et elle a même été l'une des régions les plus rapidement touchées, peut-être par sa dimension limitrophe avec la France...

Nous avons dû nous réinventer

Basculer de l'accompagnement en virtuel, par séances téléphoniques, mise en place spontanée d'hotlines d'urgences psychologiques, nous avons tous dû réinventer nos pratiques à la lumière de cette nouvelle réalité dont nous pensions d'abord qu'elle ne durerait que des semaines, qui s'est ensuite étendue sur des mois, et dont voilà bientôt une année qu'elle domine toute notre vie.

Les différentes approches psychothérapeutiques ne sont pas égales face à ces nouvelles réalités. Travailler à distance rend les choses complexes pour le praticien qui travaille à médiation corporelle, comme moi, et tout juste impossible – ou presque – pour celles et ceux qui travaillent principalement avec l'EMDR par exemple.

Bien sûr, nous n'avons pas non plus tous été égaux dans le fait de pouvoir conserver ou non les cabinets ouverts, en fonction des règles cantonales, en fonction des patients à risque, en fonction de notre propre situation personnelle et de personnes de notre entourage à risque. Chacun a dû, en son âme et conscience, prendre les meilleures décisions et faire les choix les moins mauvais pour répondre au mieux à la situation.

Jeunes adultes se péjorer d'une façon très importante. Souvent culpabilisés par le discours ambiant, ils ont non seulement dû composer sans le groupe, qui constitue le cœur de leur équilibre de vie... mais en plus avec les projections d'une grande partie de la population qui les incriminait d'être les premiers vecteurs de transmission – vision totalement phantasmagique qu'aucune statistique n'a corroborée !

Activités pour l'ASP

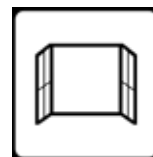
Pour l'ASP en Romandie, cette période de pandémie a aussi eu pour conséquence de suspendre l'organisation d'une journée de réflexion qui était en préparation autour du rapport à la mort, aux soins, d'une médecine d'urgence qui traque la maladie comme un nouvel interdit sociétal. Il y a aura fort à dire après cette épidémie de portée mondiale et nous nous réjouissons déjà de son organisation à venir, dont nous préférons renoncer à en fixer la date jusqu'à ce que les perspectives sanitaires soient plus claires.

Depuis l'automne 2020, j'ai le plaisir de représenter l'ASP au sein de la Commission santé de la Fédération romande des consommateurs. C'est une commission très dynamique qui prend position sur la politique de santé publique et donne suite aux consultations dans ce cadre. Cela offre une voix de plus, et un moyen de rassembler des professionnels de la santé diversifiés autour de questions qui touchent à la santé mentale... et c'est une très bonne chose !

Visibilité par les médias

Deux ou trois médias romands se sont aussi intéressés à associer l'ASP à leurs réflexions, autour du changement de modèle tant attendu et dont nous ne savons plus très bien s'il vaut mieux ne parler plus que de cela ou ne plus en parler en attendant qu'il vienne vraiment, mais aussi à la diversité des approches en psychothérapie, par exemple. Donnant une nouvelle visibilité romande à notre faïtière nationale, qui est la seule à s'occuper exclusivement du métier de psychothérapeute. Cela constitue des petits pas précieux pour les professionnels de Romandie concernés. Signe d'un intérêt qui ira grandissant, nous l'espérons – pour notre métier, pour notre diversité d'approche et pour notre association qui, de tout temps, a choisi la couleur de la richesse philosophique de la psychothérapie !





Commission d'éthique

Après avoir pu clôturer tous les dossiers en cours l'année précédente, de nouvelles plaintes et de mandes de renseignements nous sont parvenues au cours de l'exercice. Il est rassurant de constater que nous avons été en mesure de bien gérer les changements de personnel et que la continuité de la coopération est assurée.



Marie Anne Nauer
Présidente
de la commission
d'éthique

Changement au niveau du personnel

Cette année, il y a eu un changement au niveau du personnel: notre président Marco Noi étant très occupé au Grand Conseil du canton du Tessin, il a souhaité renoncer à son mandat au sein de la commission d'éthique après y avoir passé quatre ans. Nous le regrettons beaucoup, car notre travail était basé sur une excellente collaboration et effectué dans une atmosphère collégiale agréable et de manière très rapide et efficace. Nous avons appris à apprécier la manière très attentive, diligente et très consciencieuse dont Marco aborde les tâches, comment il saisit le cœur des problèmes et identifie la solution appropriée. Nous nous efforcerons de maintenir à l'avenir son style de travail calme, réfléchi et éclairé.

Nous avons trouvé en Clemens Breitschaft un nouveau collègue qui nous aidera à faire face aux tâches qui nous attendent. En septembre, après notre séance commune, nous avons tous les cinq organisé une petite fête à la fois d'adieu et de bienvenue avec un déjeuner modeste mais chaleureux au restaurant Neumarktgarten.

Nous profitons de l'occasion pour remercier Marco Noi pour son grand et compétent engagement. Nous souhaitons la bienvenue à Clemens Breitschaft! En tant que deuxième membre germano-suisse, il est déjà à l'œuvre – la plupart des plaintes proviennent de la zone germanophone. Nous sommes très ravis de pouvoir continuer avec quatre membres, car cette composition s'est avérée très équilibrée.

Activités

En 2020, nous avons pu clore avec succès une affaire de longue haleine; parallèlement, de nouvelles demandes de renseignements et plaintes nous ont été soumises. Nous avons dû rejeter une plainte, et une procédure a été ouverte en décembre pour une autre.

Nous travaillons toujours en quatre langues et sommes donc souvent confrontés à des traductions pour pouvoir communiquer avec tous nos collègues; cela ne rend pas le travail plus facile, mais c'est passionnant. Comme nous habitons dans toute la Suisse (au Tessin, en Suisse romande, en Suisse alémanique), nous avons souvent tenu nos réunions par vidéoconférence, même avant les restrictions liées à l'effet corona; depuis peu, c'est aussi devenu une option pour les auditions des patients plaignants et des thérapeutes concernés.

Présidence

Lors de la dernière assemblée générale, la majorité des personnes ayant le droit de vote m'a élue comme nouvelle présidente. Je tiens à remercier tout le monde de cette confiance et je ferai de mon mieux pour répondre aux exigences de cette tâche.

Les membres de la commission d'éthique:

Marie Anne Nauer, Clemens Breitschaft, Patricia Laedermann, Maurizio Rossi





Rapport financier 2020

Côté recettes

L'année 2020 se clôture avec un bénéfice de CHF 13'136, alors que le budget prévoyait un excédent de CHF 7 475. Il y a une baisse des recettes dues au nombre décroissant de membres, ce que nous avons partiellement anticipé. Les recettes budgétisées à CHF 12 365 pour la conférence, prévue en février 2020 et ajournée, avec ainsi un résultat à CHF 0, sont compensées par la prise en compte de la couverture des coûts dans le budget. L'utilisation timorée de la plateforme Internet «Trouver une ou un psychothérapeute» a entraîné un manque à gagner de CHF 3 000 par rapport aux CHF 10 000 prévus au budget. Des efforts supplémentaires sont ici nécessaires pour convaincre les membres des avantages tant pour eux comme prestataires de services que pour les clients et les patients.

Les cours de théorie générique en psychothérapie, qui font partie de la formation postgrade en psychothérapie et peuvent être suivis comme formation continue, s'avèrent être un modèle de réussite et enregistrent des revenus croissants.

Côté dépenses

Les dépenses pour 2020 sont inférieures de CHF 25 000 à ceux prévus au budget. Une comparaison détaillée des chiffres montre rapidement que la pandémie de Covid 19 a également joué un rôle à cet égard. La diminution des dépenses, notamment dans le domaine des frais, est due au fait que les réunions et les manifestations n'ont pas pu être organisées. L'assemblée générale s'étant déroulé par écrit, ce qui implique moins de dépenses, le comité a décidé de transférer 6 000 CHF du budget à la rubrique «projets divers». Cette somme a été utilisée pour le projet «Visionauten» géré par un groupe de jeunes étudiants, qui par leur regard extérieur et leur point de vue représentant de jeunes étudiants, nous a soumis une série de propositions très créatives pour notre stratégie. Elles seront examinées sur le plan mise en œuvre et intégration à la planification 2022 au cours de l'année 2021.

Prévisions

Nous prévoyons d'autres investissements nécessaires à la mise en œuvre du modèle de prescription, que nous voulons soutenir afin de nous assurer un droit à l'expression et à la participation égal à celui des autres associations. Selon nos prévisions actuelles, cela devrait être financièrement viable. Toutefois, la vue d'ensemble ne deviendra claire que lorsque le Conseil fédéral aura pris sa décision.

En ce qui concerne le nombre de membres, il faut s'attendre à de nouvelles démissions, car la structure d'âge de nos membres ne permet pas d'autre conclusion. Si aucune solution tangible et réalisable pour acquérir de nouveaux membres, y compris des jeunes, n'émerge pas bientôt, nous devons probablement faire face à des temps difficiles. À l'avenir, il est donc urgent d'investir entre autres dans l'amélioration de la visibilité de l'ASP.

Gabriela Rüttimann
Présidente

Marianne Roth
Directrice



BILAN 2020

ACTIFS

| CAPITAL DE CIRCULATION | CHF | CHF | CHF |
|---|---------|----------------|----------------|
| PC-compte | | 247'569 | |
| ZKB assurances | | 110'892 | |
| ZKB | | 136'042 | |
| *Total liquidité, titres | | 494'503 | |
| CRÉANCES | | | |
| Débiteurs, médiation de place de thérapie | | 19'040 | |
| Débiteurs cotisations des membres | | 970 | |
| *Total créances | | 20'010 | |
| **Total ACTIFS CIRCULANTS | | 514'513 | |
| INVESTISSEMENT FINANCIERS | | | |
| ZKB compte caution pour le loyer | | 7'297 | |
| **Total INVESTISSEMENT FINANCIERS | | 7'297 | |
| BIENS MOBILES | | | |
| Mobilier de bureau | 25'485 | | |
| Stock mobilier de bureau | -24'085 | 1'383 | |
| Informatique | 106'214 | | |
| Stock informatique | -95'314 | 14'741 | |
| Installations / restructurations | 9'717 | | |
| Stock installations / restructurations | -9'716 | 1 | |
| *Total BIENS MOBILES | | 12'301 | |
| **Total CAPITAL FINANCIER | | 19'598 | |
| TOTAL ACTIFS | | 534'111 | |
| PASSIFS | | | |
| CAPITAL ÉTRANGER À COURT TERME | | | |
| LIVRAISONS ET SERVICES | | | |
| Créditeur SVA Zurich | | | -3'287 |
| Créditeur LAA | | | -1'163 |
| Créditeur PME | | | 1'874 |
| Provisions | | | 5'000 |
| Fonds projets | | | 10'000 |
| Compte de transfert assurances | | | 59'347 |
| Payements anticipés des membres | | | 232'166 |
| Passifs transitoires | | | 69'911 |
| *Total LIVRAISONS ET SERVICES | | | 373'848 |
| **Total CAPITAL ÉTRANGER À COURT TERME | | | 373'848 |
| CAPITAL PROPRE | | | |
| RESERVES, BÉNÉFICE DU BILAN | | | |
| Verbandskapital | | | 147'126 |
| *Total RESERVEN, BILANZGEWINN | | | 147'126 |
| **Total BÉNÉFICE PROPRE | | | 147'126 |
| BÉNÉFICE | | | 13'136 |
| TOTAL PASSIFS | | | 534'111 |

COMPTE DE RÉSULTAT 2020

| Recettes 2020 | Compte 2019 CHF | Budget 2020 CHF | Compte 2020 CHF |
|--|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Cotisations des membres | | | |
| Cotisations des membres individuels ASP | 560'140 | 535'000 | 532'257 |
| Cotisations des membres collectifs ASP | 69'635 | 71'275 | 65'280 |
| Total cotisations des membres | 629'775 | 606'275 | 597'537 |
| Prestations de service | | | |
| ASP Integral accréditations | 15'874 | 14'000 | 18'835 |
| Conférences | - | 12'365 | 200 |
| Formation continue incl. branches génériques | 23'890 | 25'500 | 28'020 |
| Frais de traitement admission | 2'400 | 2'500 | 2'600 |
| Vente d'imprimerie | 6'138 | 6'000 | 5'420 |
| Jubilé 40 ans ASP | 4'875 | 0 | 206 |
| Plateforme internet Trouver psychothérapeute | 14'150 | 10'000 | 7'020 |
| Autres recettes | 8'790 | 0 | 0 |
| Total prestations de service | 76'117 | 70'365 | 62'301 |
| Total recettes | 705'892 | 676'640 | 659'838 |

COMPTE DE RÉSULTAT 2020

| Dépenses 2020 | | | |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| | Compte 2019 | Budget 2020 | Compte 2020 |
| | CHF | CHF | CHF |
| Honoraires et frais | | | |
| Comité de l'ASP | 95'697 | 94'100 | 96'325 |
| Comité de la Charte | 20'304 | 22'000 | 19'864 |
| Commissions et groupes de travail | 28'232 | 22'500 | 19'353 |
| | 144'233 | 138'600 | 135'541 |
| Dépenses bureau | | | |
| Coût en personnel secrétariat | 224'462 | 233'000 | 226'761 |
| Dépenses locaux et charge exploitation | 50'648 | 51'000 | 46'583 |
| Revue à jour et PTW | 76'584 | 78'000 | 71'723 |
| Informatique / Internet | 17'799 | 20'000 | 27'272 |
| Relation publique | 26'368 | 16'700 | 20'060 |
| Assemblée des membres | 14'171 | 4'000 | 536 |
| Affiliation à des organisations | 13'057 | 13'000 | 13'506 |
| Congrès / conférences | 7'855 | 10'000 | 6'578 |
| Assistance juridique | 3'590 | 5'000 | 1'077 |
| Assurances collectives | -8'542 | 500 | 2'328 |
| Révision | 2'000 | 2'000 | 2'000 |
| Amortissements | 3'800 | 4'000 | 7'824 |
| | 431'792 | 437'200 | 426'247 |
| Projets | | | |
| Groupe taritaire | 2'813 | 30'000 | 27'775 |
| ASP Integral accréditations | 53'849 | 3'000 | 17'816 |
| Formations continues incl. branches génériques | 20'862 | 22'000 | 18'342 |
| Fonds commission d'éthique | 11'798 | 20'000 | 13'986 |
| Événements | 0 | 12'365 | 1'522 |
| Projets divers | 0 | 6'000 | 6'000 |
| Jubilé 40 Jahre ASP | 26'319 | 0 | 0 |
| | 115'641 | 93'365 | 85'438 |
| Total dépenses | 691'666 | 669'165 | 643'402 |
| TOTAL DÉPENSES | 691'666 | 666'750 | 647'227 |
| TOTAL RECETTES | 705'892 | 676'640 | 660'363 |
| PERTES / PROFITES | -14'226 | -7'475 | -13'136 |

Compte-rendu du réviseur

FISCALE TREUHAND
Bruno A Forster
Viaducktstr. 7, 8840 Einsiedeln
Téléphone 055 422 14 90
E-Mail: forster@fiscale.ch

**Rapport de l'organe de révision
à l'attention de l'assemblée des membres de l'Association Suisse des psychothérapeu-
tes ASP 8006 Zurich**

Madame, Monsieur,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'ASP pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à vérifier les comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée conformément à la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière à pouvoir constater des anomalies significatives dans les comptes annuels. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions et des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, il n'inclut pas la vérification des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ni des auditions ou d'autres opérations de contrôle destinées à déceler des fraudes ou d'autres violations de la loi.

Notre révision n'a pas fait apparaître d'éléments permettant de conclure que les comptes annuels avec un capital associatif de CHF 160'262.59 ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts de l'association.

Einsiedeln, le 26 mars 2021

FISCALE TREUHAND
B. Forster
Réviseur agréé

Annexe: comptes annuels

Un regard porté sur l'avenir

Cette année de pandémie a fortement perturbé l'exercice et changé la vie de chacun d'entre nous. De nombreux projets ont dû être mis en veilleuse et la manière dont 2021 évoluera reste obscure. Néanmoins, il est important de faire des plans et de rester suffisamment flexible pour pouvoir changer les choses à court terme.



Le coronavirus, un compagnon de tous les instants

Le coronavirus continue de dominer nos vies privées et professionnelles. Les vaccins n'apporteront qu'une amélioration lente et progressive. Les estimations quant à la date à laquelle nous pourrions revenir à un certain degré de normalité divergent largement entre les experts. Si certaines voix prédisent que cela pourrait devenir réalité cet été, d'autres affirment qu'il faudra probablement attendre la fin de l'année. Le développement des virus, les mutations et l'évolution du nombre d'infections ainsi que les futures dispositions du Conseil fédéral demeurent incertaines. Ce rapport a été rédigé en télétravail, une des mesures ordonnées pour prévenir les infections. Seul le temps nous dira quel impact cela a sur les gens. Le fait est que les demandes de thérapies reçues par nombre de nos membres sont en nette augmentation et que les craintes et incertitudes se sont largement répandues dans la population.

Le modèle de prescription - une nécessité urgente

La crise évoquée ci-dessus montre notamment l'urgence de passer du modèle de délégation à celui de prescription. Au moment de la rédaction de ce rapport annuel, la décision du Conseil fédéral était toujours en suspens - "grâce" notamment au virus et à la surcharge de travail qui en découle, comme nous en avons été informés. En même temps, la possibilité de facturer les psychothérapies dans le cadre de l'assurance de base soulagerait de nombreuses personnes concernées qui n'ont pas les moyens de suivre un traitement. Diverses études récentes montrent que le besoin de psychothérapie s'est fortement accru suite à la pandémie

de Covid 19. Il est probable que cette tendance s'accroîtra encore. Espérons que le changement de modèle deviendra bientôt une réalité et que la psychothérapie obtiendra la valorisation qui lui revient.

Reporté n'est pas annulé

Après avoir tenu certaines de nos formations postgrades et continues virtuellement, la conférence consacrée à l'académisation, qui avait déjà été reportée une fois, a dû être à nouveau ajournée. De même, nous avons différé les visites prévues auprès de nos membres collectifs, car il nous paraît important que la rencontre et l'échange avec les instituts se fassent personnellement. L'assemblée générale, qui déjà l'année dernière n'avait pas pu se dérouler en présence des membres, a été reportée au 17 mai 2021 dans l'infinie espoir qu'elle puisse avoir lieu à cette date. L'assemblée programmée en soirée sera enrichie par une conférence intéressante.

Nouveaux événements

Diverses manifestations et formations sont prévues en 2021. Le 19 juin aura lieu la conférence "Evaluation von Psychotherapien der Auszubildenden an akkreditierten Lehrgängen" (évaluation des psychothérapies effectuées par des étudiants des filières de formation accréditées), qui s'adresse à tous les prestataires de formation postgrade accrédités. Une formation continue sur les conditions cadres juridiques de la psychothérapie, prévue le 19 août, est destinée aux formateurs. Il est également prévu de réaliser un cours sur l'ouverture d'un cabinet, de même qu'un autre sur la numérisation. Nous cherchons actuellement à trouver une nouvelle date en automne pour la conférence sur l'académisation.



L'Association Suisse des Psychothérapeutes ASP, fondée à Bâle le 3 mars 1979, est la seule association professionnelle en Suisse entièrement dédiée aux questions liées à la profession de psychothérapeute.

L'ASP compte environ 800 psychothérapeutes reconnus au niveau fédéral. Diverses offres et avantages leur sont exclusivement réservés.

L'adhésion à l'ASP est ouverte à toute personne bénéficiant d'un master en psychologie émis par une haute école suisse et ayant achevé une formation postgrade dans un institut suisse accrédité.

De plus, 23 instituts de formation postgrade et continue ainsi que des associations professionnelles ont rejoint l'ASP comme membres collectifs. Lors de réunions tenues régulièrement, ils ont l'opportunité de débattre sur l'évolution de la profession de psychothérapeute en Suisse, sur la science et la recherche, l'assurance qualité et d'autres questions pertinentes pour la profession.

L'ASP sert de point de contact et d'information pour ses membres, les parties prenantes, les autorités et les prestataires de services dans le cadre du système sanitaire suisse.